MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

N° J1C45IR2IY3

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, session 2026

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, au titre de l'année 2026 :

Madame PERRET Pascale, attachée principale d'administration de l'État, présidente, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur ALVAREZ Franck, attaché principal d'administration de l'État, vice-président, Université de Lyon, Lyon.

Madame LEBEAU Tifenn, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur POTIER Jean-Philippe, ingénieur de recherche hors classe, expert, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame VERDENELLI Martine, ingénieure de recherche, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame VERNEAU Audrey, ingénieure de recherche, experte, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame COING Anne, attachée principale d'administration de l'État, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

Monsieur SOGNO Hervé, attaché principal d'administration de l'État, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur VILES Mathieu, directeur général des services, suppléant, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 23 juin 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques, pédagogiques,
sociaux, de santé, de direction et d'inspection

Pauline MAINDON